Nouvelle-Orléans

JOURNAL QUOTIDIEN,

EDITION HEBDOMADAIRE

PARAISSANT

—EN—

SAMEDI MATIN,

Contenant toutes les matières publiées pendant la semaine dans l'édition quotidienne.

ABONNEMENTS :

ÉDITION QUOTIDIENNE.

UN AN	$12 00
SIX MOIS	6 00
TROIS MOIS	3 00
UN MOIS	1 00

ÉDITION HEBDOMADAIRE.

UN AN	$3 00
SIX MOIS	1 50
QUATRE MOIS	1 00

On s'abonne à la semaine avec les porteurs et les marchands de journaux.

L'ÉDITION HEBDOMADAIRE

Réunissant en un seul numéro toutes les nouvelles de la semaine, compte beaucoup d'abonnés et de lecteurs en Europe.

BUREAUX ET ATELIERS

No 73 Rue de Chartres,

ENTRE CONTI ET BIENVILLE.

L'ABEILLE,

Fondée le 1er septembre 1827, est le plus ancien journal quotidien de la Louisiane et du Sud-Ouest.

Elle est lue par toute la population franco-louisianaise et est conséquemment, au point de vue des annonces, un excellent organe de publicité.

Elle est reçue non-seulement dans toutes les paroisses créoles de la Louisiane, mais dans les Etats voisins, au Mexique, aux Antilles, en Europe, partout enfin où on lit le français et où on s'intéresse aux affaires de notre pays.

L'ABEILLE

Publie tous les jours, en outre des matières politiques, littéraires et locales :

Des Dépêches Télégraphiques complètes de tous les points des Etats-Unis et de l'Etranger;

Un Bulletin Maritime;

Une Liste des Navires en partance dans les ports étrangers et américains pour la Nouvelle-Orléans;

Une Liste des Navires dans le port de la Nouvelle-Orléans;

Un Bulletin Financier;

Un Bulletin Commercial;

Les heures de départ et d'arrivée des trains de chemins de fer;

Les jours de départ des bateaux-vapeurs.

BUREAUX ET ATELIERS

A LA —

ANNONCES DIVERSES.

A VENDRE.

A VENDRE pour cause de départ, un [illegible] sans ambulance avec tilbury, [illegible] sur les lieux, rue Toulouse et Bourgogne.

A. SARTHOU.

A VENDRE.—Café bien achalandé. Bonnes pratiques données pour vendre. S'adresser, 177 Decatur, coin de Conti. 6 avril—3mos

PIANO à vendre pour cause de départ. S'adresser à W. F., bureau de l'Abeille. 7 avril—1m

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIFF.

ANTOINE JUDICIAIRE.

Vente d'un bateau, etc.

Martin J. Schwarm vs. Jos. H. Meyer.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans.—No 38,463.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, sur les lieux ci-après désignés, le MARDI, 2 mai 1893, à 10:30 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Le bois de mon entrepôt rue Ste-Anne, entre Royale et Chartres.

Un mulet gris.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

21 avril—21 27 mai 2

VENTES PAR LE CONSTABLE.

Happy Jack Grocery, F. A. Godfrey; Propriétaire, vs A. Ramsey et femme.

PREMIÈRE COUR DE CITÉ DE LA NOUvelle-Orléans.—No 23,576.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable J. Paris Childress, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à mon entrepôt, 152 rue Lafayette, entre St-Charles et Carondelet, le MARDI, 9 mai 1893, à 11 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Un cheval gris marron.

Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée.

Conditions—Comptant sur les lieux.

WM. NELSON,
Constable.

27 avril—27—2 9 mai

Fortunate Greco vs. Mme T. Tapia, femme divorcée de A. Gato.

PREMIÈRE COUR DE CITÉ DE LA NOUvelle-Orléans.—No 22,710.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable J. Paris Childress, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à mon entrepôt, 152 rue Lafayette, entre St-Charles et Carondelet, dans le premier district de cette ville, le MARDI, 9me jour de mai 1893, à midi de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Un lot de meubles meublant, piano et tabouret.

Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée.

Conditions—Comptant sur les lieux.

WM. NELSON,
Constable.

26 avril—2 9 mai

Eugène Ravain vs Augustus Bernaut
Le Même vs le Même.

DEUXIÈME COUR DE CITÉ DE LA Nouvelle-Orléans.—Nos 17,204 et 17,393.—En vertu de deux writs de fieri facias à moi adressés par l'Hon. Ernest Morel, juge de la Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, dans les affaires ci-dessus intitulées et numérotées, je procéderai à la vente à l'enchère publique, au Crescent Boarding Stables, coin des rues N. Rampart et Elysée, dans le Deuxième District de cette ville, le MARDI, le 2me jour de mai 1893, à 11 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Un cheval brun nommé "Dick."

Saisi dans les affaires ci-dessus intitulées et numérotées.

Conditions—Comptant sur les lieux.

P. AD. FORTIER,
Constable Deuxième cour de Cité de la Nouvelle-Orléans. 19 avril—19 20—mai 2

AVIS DE SUCCESSION.

Succession de John Schaefer.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans.—No 38,877.—Division E.—Attendu que Mme Rosalie Schaefer et son mari William N. Simmons ont présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu John Schaefer, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

A. V. PLOTTE, Greffier.

2 mai—2 6 11

Succession d'Alois Fischer.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans.—No 38,882.—Division A.—Attendu que W. O. Hart a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Alois Fischer, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

A. V. PLOTTE, Greffier.

28 avril—28—for 27

Succession de Philip Frank.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans.—No 38,883.—Division C.—Attendu que Aldan Frank a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Philip Frank, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

A. V. PLOTTE, Greffier.

28 avril—28—2 7mai

Succession de Mary Fannie Watts ou Fannie Dochesd.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 39,223, Division B.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en est) pour lesquelles le tableau et compte présentés par Sarah Ann Watts, exécutrice testamentaire de cette succession, ne seraient pas approuvés et homologués et les fonds ci-spécifiés conformément aux dits compte et tableau.

Par ordre de la Cour.

A. V. PLOTTE, Greffier.

28 avril—28 mai 2 7

Succession de William Devlin.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 36,580—Division A.—Attendu que J. Numa Roussel a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu William Devlin, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

A. V. PLOTTE, Greffier.

28 avril—28 mai 2 6

Succession de Hermis Levasseur.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 35,892—Division D.—Avis est par le présent donné aux créanciers et aux autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en est) pour lesquelles le tableau et compte final présentés par Eugène Cousin, exécuteur testamentaire de cette succession, ne seraient pas approuvés et homologués et les fonds ci-spécifiés conformément aux dits compte et tableau.

Par ordre de la Cour.

A. V. PLOTTE, Greffier.

28 avril—28 mai 2 7

Succession de Horace Whitney Sr.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans.—No 38,885—Division E.—Attendu que [illegible] a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Horace Whitney, Sr., décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

A. V. PLOTTE, Greffier.

28 avril—28—2 7 mai

ANNONCES DIVERSES.

[illegible]

[illegible]

[illegible]